



Châteaulin (29), le 14 octobre 2010

LE GROUPE DOUX ALERTE LES POUVOIRS PUBLICS SUR LES CONSEQUENCES DE L'ATTITUDE DE CERTAINES ENSEIGNES LEADERS DANS LE CONTEXTE ACTUEL DE FLAMBEE DU PRIX DES CEREALES

Après plusieurs semaines de négociations infructueuses avec deux des principaux distributeurs français, le Groupe Doux a fait parvenir une lettre ouverte à MM. Le Maire, Estrosi et Novelli, ce mercredi 13 octobre 2010. L'objectif de cette démarche est d'alerter les pouvoirs publics sur les conséquences dramatiques du refus de certains distributeurs français de prendre en compte le renchérissement de l'ordre de 30% du prix des aliments pour la volaille dans un contexte de flambée des prix des céréales.

Le Groupe Doux, comme l'ensemble des acteurs de la filière avicole, est confronté depuis début 2010 à l'augmentation vertigineuse du prix des céréales qui interviennent dans la composition des aliments pour les volailles (maïs, blé et soja). L'aliment à base de céréales qui contribue à hauteur d'environ 50% du coût de revient des volailles a augmenté de plus de 30 % depuis le début de l'année alors que les prix de vente aux distributeurs n'ont pas augmenté depuis janvier 2010.

Aujourd'hui, les négociations avec deux des principaux distributeurs français sont au point mort et laissent penser que si aucun accord n'intervient dans les prochains jours, les conséquences pourraient être dramatiques pour les éleveurs, l'emploi au sein de la filière volaille (70 000 emplois directs et plus de 100 000 d'emplois indirects) et le développement des territoires dans les régions d'élevage et de production.

Commentant les difficultés dans la négociation au cours d'un point presse ce jeudi, Guy Odri, Directeur Général délégué du Groupe Doux a déclaré : « *La situation est intenable pour la filière si nous ne parvenons pas à un accord avec tous les distributeurs français. Il est maintenant urgent que chacun, tout au long de la chaîne, adopte une attitude responsable.* ».

Si ces hausses ne sont pas acceptées, le Groupe Doux n'aura d'autre issue que de recourir à l'une ou plusieurs des options suivantes :

- La réduction de la rémunération des éleveurs pour compenser la hausse des prix des matières premières ;
- La réduction des mises en place du fait de la baisse des volumes de production en volaille fraîche ;
- La réduction du personnel sur les sites de production produits frais liée à la réaffectation, autant que possible, des volumes initialement destinés à la France vers l'export avec un impact négatif sur l'emploi et l'activité.

Le Groupe Doux considère qu'aucune de ces options n'est évidemment souhaitable et ne sera envisagée si les acteurs de la distribution acceptent des hausses de prix raisonnables de 15%, conformes aux augmentations observées sur le marché mondial. Acteur majeur d'une filière en difficulté, le Groupe Doux se montrera particulièrement attentif à ce que les éleveurs continuent d'être rémunérés de manière juste et conforme à leur contribution dans la chaîne de production.

A travers cette démarche, le Groupe Doux souhaite également défendre le choix du consommateur qui a toujours fait confiance à la filière avicole française puisque la volaille est la 3^{ème} viande la plus consommée en France. L'augmentation de 15% du prix de vente distributeurs aurait un impact de moins de 1 euro par mois en moyenne pour le consommateur (consommation moyenne de 25kg/an), et aurait pour vertu de ne pas condamner notre filière. En effet, une industrie durablement non rentable est une industrie qui est appelée à disparaître.

A propos du Groupe Doux

Premier producteur européen de volaille, avec plus de 1 million de tonnes de produits, et l'un des 5 leaders mondiaux à l'export, le Groupe Doux a réalisé, en 2009, un chiffre d'affaires de 1,309 milliard d'euros. Le Groupe et ses filiales sont présents sur l'ensemble des segments du marché de la volaille, depuis les produits frais et congelés jusqu'aux produits élaborés (panés, plats cuisinés, charcuterie de volaille,...). Interlocuteur majeur de la distribution, de l'industrie alimentaire et de la restauration hors foyer, le Groupe Doux commercialise ses produits dans plus de 130 pays, sur les 5 continents. Les principales marques du Groupe sont Père Dodu, Doux, Lebon, AlSabia, ou encore Cœur de Bretagne et Malvoisine pour les volailles fermières et Label Rouge. Le Groupe dispose d'une vingtaine de sites de production en France et au Brésil, et réunit plus de 10 300 collaborateurs.

Contact presse :

Germain Grac-Aubert

Agence Fleishman-Hillard

Tel : 01 70 69 04 42

Germain.graubert@fleishmaneuropa.com